

## Mayenne : un millier de mariages civils en 2011 Moins de remariages qu'ailleurs en France

**L**es données statistiques issues de l'état civil et relatives au mariage en 2011 sont disponibles sur le site Internet de l'Insee <sup>(1)</sup>. Ces données départementales portent sur la répartition des mariages suivant la situation antérieure et l'âge des époux, et sur la mixité. Elles complètent l'article paru dans *La Lettre du CÉAS* n° 290 concernant le nombre de mariages enregistrés en Mayenne en 2011. Elles illustrent une certaine précocité et une stabilité des mariages dans le département.

### Peu de divorcés parmi les nouveaux mariés en Mayenne

En 2011, 1 048 mariages civils ont été enregistrés en Mayenne. Ces mariages représentent 8 % de l'ensemble des mariages dans les Pays de la Loire.

Par rapport à l'état matrimonial antérieur au mariage, la Mayenne se caractérise en 2011 comme étant le troisième département métropolitain ayant le plus fort taux d'hommes célibataires s'étant mariés (85,4 %), derrière la Haute-Loire (87,1 %) et la Lozère (86,0 %). Concernant les départements ayant les plus faibles taux de divorcés s'étant mariés, la Mayenne (13,1 %) se classe également au troisième rang, derrière la Lozère (10,7 %) et la Haute-Loire (12,4 %).

Dans les Pays de la Loire, les nouveaux mariés (hommes) étaient célibataires (82,9 %) ou divorcés (15,7 %). En France métropolitaine, les taux sont respectivement de 79,4 % et 19,3 %.

Pour les femmes, le département de la Mayenne se classe au huitième rang des taux les plus

élevés de célibataires s'étant mariées (84 %) ; et au neuvième rang des taux les plus faibles de divorcées (15,2 %). Ici, les taux sont respectivement de 82,9 % et 15,6 % pour les Pays de la Loire ; de 80,5 % et 18,2 % pour la France métropolitaine.

Ces statistiques laissent percevoir une relative stabilité de la famille en Mayenne, du moins au regard du plus faible taux de divorcés parmi les nouveaux mariés.

**Tableau 1 – Répartition des mariages par état matrimonial antérieur (Mayenne – 2011)**

État matrimonial	Hommes	Femmes
Célibataires	85,4 %	84,0 %
Veufs	1,5 %	0,8 %
Divorcés	13,1 %	15,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

Source : Insee – État civil

### On se marie (encore) plus jeune qu'ailleurs

En Mayenne, globalement, on se marie en 2011 plus jeune que dans les Pays de la Loire, et plus encore qu'en France métropolitaine : 35,0 % des époux ont moins de 30 ans, contre seulement 30,8 % en Pays de la Loire et 30,6 % en France métropolitaine ; et 45,6 % des épouses ont moins de 30 ans, contre 41,8 % en Pays de la Loire et 42,8 % en France métropolitaine. Ces données

illustrent une certaine précocité au mariage et/ou un nombre moindre de mariages chez les sujets âgés.

La part des moins de 30 ans tend cependant à diminuer : 35 % des époux mayennais en 2011, contre 37 % en 2010, ou encore 43 % en 2006 ; et 45,6 % des épouses en 2011, contre 49 % en

<sup>(1)</sup> – Catherine Beaumel, Vanessa Bellamy et Anne Pla, « Statistiques d'état civil sur les mariages en 2011 », *Insee Résultats*, coll. « Société », n° 140 de février 2013 – <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=sd20112> (consulté le 21 février 2013).

2010, ou encore 57 % en 2006.

Si l'on retient comme indicateur les époux âgés de moins de 30 ans au moment du mariage, la Mayenne se situe au huitième rang des départements métropolitains ayant le plus fort taux (aux premiers rangs, on trouve : la Loire avec 38,2 %, le Nord avec 37,6 %, le Territoire de Belfort avec 37,3 %; le Rhône avec 36,1 %, le Pas-de-Calais

avec 35,8 %, le Bas-Rhin et la Seine-Saint-Denis avec 35,3 %).

Concernant les épouses âgées de moins de 30 ans, la Mayenne (45,6 %) arrive à la quatorzième place. Aux premiers rangs, on trouve les départements suivants : Seine-Saint-Denis (51,7 %), Nord (50,3 %), Loire (49,7 %), Bas-Rhin et Moselle (49,0 %), etc.

**Tableau 2 – Répartition des mariages selon l'âge de l'époux ou l'âge de l'épouse (Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine – 2011)**

	Époux			Épouses		
	Mayenne	Pays de la Loire	France métrop.	Mayenne	Pays de la Loire	France métrop.
<b>Moins de 20 ans</b>	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,6 %	0,5 %	0,8 %
<b>20 à 24 ans</b>	5,3 %	5,0 %	5,6 %	12,3 %	10,2 %	12,0 %
<b>25 à 29 ans</b>	29,5 %	25,7 %	24,9 %	32,7 %	31,1 %	30,0 %
<b>30 à 34 ans</b>	25,9 %	25,5 %	23,8 %	23,7 %	22,7 %	20,8 %
<b>35 à 39 ans</b>	15,4 %	15,5 %	14,7 %	11,1 %	12,9 %	12,1 %
<b>40 à 49 ans</b>	13,8 %	16,1 %	16,9 %	11,3 %	13,5 %	14,4 %
<b>50 à 59 ans</b>	6,0 %	7,9 %	9,3 %	5,8 %	6,7 %	7,3 %
<b>60 ans ou plus</b>	3,9 %	4,2 %	4,7 %	2,6 %	2,5 %	2,6 %
<b>Total</b>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee – État civil

## Plus de la moitié des unions célébrées au troisième trimestre 2011

En 2011, en Mayenne, 71,5 % des couples ont officialisé leur union entre le mois de juin et le mois de septembre (51,8 % uniquement sur le troisième trimestre).

C'est le mois de juillet qui a eu, en 2011, la préférence des Mayennais (21,8 %), ainsi que celle des Français métropolitains – le mois de juin ayant eu la faveur des Ligériens.

## Des mariages mixtes peu nombreux (48 en 2011, soit 5,2 %)

En relation avec le faible nombre d'habitants de nationalité étrangère en Mayenne (2 % en 2009), les mariages mixtes (selon la nationalité) y sont

nettement moins nombreux qu'en France métropolitaine (5,2 % des mariages en Mayenne, contre 12,7 % en France métropolitaine).

**Tableau 3 – Mariages domiciliés suivant la nationalité combinée des deux époux et le domicile conjugal (Mayenne, Pays de la Loire et France métropolitaine – 2011)**

	Mayenne		Pays de la Loire	France métrop.
	Chiffres absolus	Valeurs relatives		
<b>Les deux époux français</b>	864	93,2 %	91,4 %	84,3 %
<b>Les deux époux étrangers</b>	15	1,6 %	1,2 %	3,0 %
<b>Époux français et épouse étrangère</b>	22	5,2 %	7,4 %	12,7 %
<b>Épouse française et époux étranger</b>	26			
<b>Total <sup>(2)</sup></b>	927	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee – État civil

<sup>(2)</sup> – Le nombre total de mariages retenu (927) est différent du nombre total (1 048) présenté au début de l'article. Ne sont ici pris en compte que les mariages dont le domicile conjugal des époux est en France métropolitaine.